



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2018-331

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2018

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2018-10-04-006 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2018 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur (3 pages)

Page 3

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

75-2018-10-02-006 - Arrêté de subdélégation de signature de M.Laurent Ridel (15 pages)

Page 7

Préfecture de Police

75-2018-10-04-002 - Arrêté n°2018-00662 accordant délégation de la signature préfectorale à la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France. (1 page)

Page 23

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2018-10-04-006

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial
75-2016-05-04-008 du 4 mai 2018 portant délégation de
signature du directeur général de l'AP-HP, pouvoir
adjudicateur

Arrêté Directorial n° 2018 –

modifiant l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

Le directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016, portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté 75-2018-09-19-012 du 20 septembre 2018 modifiant l'arrêté directorial n°2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRETE

ARTICLE 1er: L'article 4 de l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 susvisé est remplacé par ce qui suit :

Les agents auxquels les délégations prévues à l'article 3 sont consenties, sont :

A : Pôles d'intérêt commun en charge des achats centraux

-Agence générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie

Mme Claire BIOT, directrice,

-Achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques

Mme Muriel BROSSARD-LAHMY, directrice,

-Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine

Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME, directrice,

-Direction des systèmes d'information
M. le Dr Laurent TRELUYER, directeur,

-Centre de la formation et du développement des compétences
M. Odon MARTIN-MARTINIÈRE, directeur,

-Direction des Affaires Juridiques
Mme Suzanne VON COESTER, directrice

B : Unités autonomes opérationnelles

-Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Saint Louis-Lariboisière, Fernand Widal
Mme Eve PARIER, directrice,

-Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord – Val de Seine
M. Pascal de WILDE, faisant fonction de directeur,

-Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris – Seine-Saint-Denis
M. Didier FRANDJI, directeur,

-Groupes hospitaliers Hôpitaux Universitaires Pitié-Salpêtrière – Charles Foix et Hôpitaux Universitaires Est Parisien
Mme Christine WELTY directrice préfiguratrice du groupe hospitalier « APHP.6 »,

-Groupes hospitaliers Hôpitaux Universitaires Paris Centre, Hôpitaux Universitaires Paris Ouest et Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades :
M. Serge MOREL, directeur préfigurateur du groupe hospitalier « APHP.5 »,

-Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris – Ile-de-France Ouest
Mme Anne COSTA, directrice,

-Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris-Sud
Mme Elsa GENESTIER, directrice,

-Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Henri _ Mondor
Mme Edith BENMANSOUR Le LAY, directrice,

-Groupe hospitalier Hôpital Universitaire Robert-Debré
Mme Hélène GILARDI, directrice,

-Hôpital marin d'HENDAYE
M. Pascal HOOP, directeur,

-Hôpital San-Salvador
Mme Sandrine CURNIER-HILARIO, directrice,

-Hôpital Paul Doumer
M. Jérôme SONTAG, directeur,

-Hospitalisation à domicile
Mme Laurence NIVET, directrice,

-Sécurité, Maintenance et Services – Service Central des Blanchisseries – Service Central des Ambulances

M. Jean-Charles GRUPELLI, directeur

-Agence générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie

Mme Claire BIOT, directrice,

-Achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques

Mme Muriel BROSSARD-LAHMY, directrice,

-Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine

Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME, directrice,

-Direction des systèmes d'information

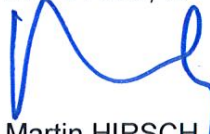
M. le Dr Laurent TRELUYER, directeur,

-Centre de la formation et du développement des compétences

M. Odon MARTIN-MARTINIERE, directeur,

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 04 OCT. 2018



Martin HIRSCH

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

75-2018-10-02-006

Arrêté de subdélégation de signature de M.Laurent Ridel



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DÉPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE
portant subdélégation de signature par Monsieur Laurent RIDEL
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 14 juin 17 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 23 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Laurent RIDEL, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1^{er} novembre 2016 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2017 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté IDF-2017-06-19-004 du 19 juin 2017 de Monsieur Michel CADOT , préfet de la région d'île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Laurent RIDEL, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

- M Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, directeur fonctionnel ;
- Mme Annick PICOLLET, secrétaire générale, conseillère d'administration du ministère de la Justice ;
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat au ministère de la Justice ;

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

- M Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, directeur fonctionnel ;
- Mme Annick PICOLLET, secrétaire générale, conseillère d'administration du ministère de la Justice ;
- Mme Marie BOXBERGER, adjointe au chef du département des ressources humaines, attachée d'administration de l'Etat
- Mme Ghizlane RAZZAKH, adjointe au chef d'unité des traitements et des indemnités ;
- Mme Hélène KAVALIAUSKAS, chargée de mission gestion des effectifs au ressource humaine
- Mme Asmine ASSOUMANY Secrétaire Administrative, Unité des traitements et des indemnités
- Mme Nassyra HOMASSEL Secrétaire Administrative, Unité des traitements et des indemnités

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

- **Mme Sylvie PAUL**, directrice hors classe placé ;

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et du programme 912.

Article 4 : Subdélégation est donnée au sein du département des ressources humaines à Mme Marie BOXBERGER, attachée d'administration, à l'effet de signer en qualité d'ordonnateur secondaire délégué et dans la limite de ses attributions les bons de transport établis dans le cadre des congés bonifiés, les attestations de service fait.

Article 5 : Est donné subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

- Monsieur Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint,
- Madame Annick PICOLLET, secrétaire générale

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

Département du Budget et des Finances (DBF)

- Madame Marie-France TIGEON, Cheffe du département budget et finances
- Monsieur Hervé GAY , Adjoint au Cheffe du département budget et finances
- Monsieur Pierre GOBILLOT, chef de l'unité des achats et des marchés publics

Département des Affaires Immobilières (DAI)

- Monsieur Patrick COMTAT, chef du département des affaires immobilières
- Monsieur Louis DELEPAUT, adjoint au chef de département des affaires immobilières
- Madame Aurélie Capucine SOULIE, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommé pour le programme 724 « Opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

- Monsieur Patrick COMTAT, chef du département des affaires immobilières
- Monsieur Louis DELEPAUT, adjoint au chef de département des affaires immobilières
- Madame Aurélie Capucine SOULIE, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations
- Madame Sabrina BELHAOUARI, adjointe à la cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

Article 6 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 :

Service National des Transfèremnts

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts ;
- Mme Myriam PRIN, adjointe au responsable du service national des transfèremnts ;

Département du Budget et des Finances

- Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances ;
- M.Hervé GAY , adjoint au cheffe du département du budget et des finances
- M Pierre GOBILLOT, chef de l'unité des achats et des marchés publics ;
- M Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées ;

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances ;

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement ;
- M Renaud LASSINCE, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;

Centre de Détention de Melun

- M Patrick HOARAU, chef d'établissement ;
- M Sabine DEVIENNE, adjointe au chef d'établissement ;

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- M Philippe OBLIGIS, chef d'établissement ;
- Mme Mélisa ROUSSEAU, adjointe au chef d'établissement ;
- M Claude BOUTIN, directeur des services techniques ;

Établissement Public de Santé National de Fresnes

- M Olivier REILLON, chef d'établissement ;
- M Arnaud BONVOISIN, chef de détention ;

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M Pascal BRUNEAU, chef d'établissement ;
- Mme Nathalie CATALDO, adjointe au chef d'établissement ;
- M Didier MECREANT, responsable du budget et des finances ;

Établissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement ;

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Marilynne BAYE, responsable du budget et des finances ;

Centre de semi-liberté de Paris-La-Santé

- Mme Christelle ROTACH, cheffe d'établissement ;
- M.François TROUFLAUT, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Vanessa PIQUET, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M Yves FEUILLERAT, chef d'établissement ;
- M Guillaume GRAS, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt de Versailles

- M Kamal ABDELLI, chef d'établissement ;
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Anne-Lise MAISONNEUVE, cheffe d'établissement ;
- M Orlando DE OLIVEIRA , adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

Maison Centrale de Poissy

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement ;
- Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Fanny VILLENEUVE, responsable des services administratifs et financiers ;
- Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe

Centre pénitentiaire sud francilien

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Julie LATOU, adjointe au chef d'établissement ;
- M Medhi BALTHAZARD, responsable du budget et des finances ;

Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

- M Vincent VIRAYE, chef d'établissement ;
- M Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement ;

Centre de Semi Liberté de Gagny

- M Elphège ZAMBA, chef d'établissement ;
- M Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement ;

Centre de Semi Liberté de Melun

- M Jean-Pierre OMODEI, chef d'établissement ;
- M Fabrice DEL-REY, adjoint au chef d'établissement ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris

- M Patrick MADIGOU, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Anne LURO, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Sylvie HORVILLE, responsable administratif et financier ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Alice DUFOUR-GAUVIN, responsable des services administratifs et financiers ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Jeannie NOAH-ALILI, directrice des services pénitentiaires pénitentiaire d'insertion et de probation
- Mme Carole SAMBUCINI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Claudette RANDRIANARISON, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- M.Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M.Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Annie MUGNIER-POLLET, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Marie-Rolande MARTINS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Dominique PERRAULT, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Marie DEYTS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Virginie NOUAILLE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Nathalie PALMERI, responsable du budget et des finances

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- M Boujemaa ARSAFI, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Elisabeth MONTADAT, responsable du budget et des finances ;

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 7 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Service National des Transfèremnts

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts ;
- Mme Wafaa MOUTAI , Adjointe administrative

Département du Budget et des Finances

- Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics ;

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances ;
- Mme Anne LE-FOURNIS, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Sylvie LANCIA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Paula SOARES, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Saïda COUROUPOULA, agent du département administration finances ;
- Mme Tatiana ZOZAYA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Nadine VILOSA , responsable du budget et des finances ;
- M. Christophe GAUTHIER, économat ;
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économat ;
- M Cyril GIRAULT, économat ;
- Mme Emma PERNOT-PERSILLON, économat
-

Centre de Détention de Melun

- Mme Suzanne AGNES, économat ;
- Mme Sarah BROSSARD, économat ;
- M Maxime BOKO, économat ;
- M Eric MASDIEU , économat

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- Mme Karine MAZOUZI, économat ;
- Mme Danièle BUISSON, économat ;
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économat ;
- Mme Aurélie COESY-APPOLINAIRE, économat ;
- Mme Charlotte LEJEUNE, économat ;
- M.Alahoulé KONE, économat
- Mme Jasmine GRAVA, agent économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- Mme Séréna CANVOT, économat ;
- Mme Lygie FRANCILETTE, économat
- Mme Sylvia SELOUP, économat ;

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Marie-Line CAILLAUD, économat ;
- Mme Bouchra ASAADI, économat ;

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Nicole GATIER, économat ;
- Mme Audrey LOYSON, économat ;
- Mme Maygan ARETHAS, économat

Centre de semi-liberté de Paris-La-Santé

- Mme Vanessa PIQUET, responsable du budget et des finances ;
- M François-Xavier PECIC, économat ;
- Mme Jade MESBAH, économat ;
- Mme Lucie MOUTTAPA, économat

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M Alain DUVAL, économat ;
- Mme Alexandra RIPOLL, économat ;

Maison d'Arrêt de Versailles

- Mme Marina MAQUIABA, économat ;
- Mme Aurélie LALAUS, économat ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Joanna TATINCLAUX, économat ;
- Mme Jacqueline PRINCE, économat ;
- M.Zahir CHIKHI, économat

Maison Centrale de Poissy

- Mme Fanny VILLENEUVE, économat
- Mme Lydia CHOISI, économat ;
- M Christophe-Franck GESLIN, économat ;
- Mme Annick NAPIERALA, économat

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

- M Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat ;

Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

- Mme Annie COMTE, économat ;
- Mme Rose-Marie VALENTIN , économat ;

Centre de Semi Liberté de Gagny

- Mme Line GIGAN, économat ;

Centre de Semi Liberté de Melun

- M Thierry CANNIERE, économat ;
- Mme Fabienne BREHAUT, économat

Etablissement Public de Santé National de Fresnes

- Mme Aïda SEVEYRAS, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale ;
- Mme Chrystelle TAVARES, adjointe administrative

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris

- Mme Sylvie HORVILLE, responsable administratif et financier;
- M François HERRY, économat ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M Gérard CONEJOS, économat ;
- Mme Mario BAUDOUIN, adjoint administratif

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Claudette RANDRIANARISON, responsable du budget et des finances ;
- Mme Nathalie BRETON, économat ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne

- Mme Christine François-MATHURIN, responsable du budget et des finances ;

- Mme Corinne LE NAVIOSE, économat ;
- Mme Cindy FERRY, secrétariat, suppléante à l'économat ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;
- M Xavier ETOUNDI, économat ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Julia EGUIENTA, économat ;

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Nathalie PALMERI , responsable du budget et des finances ;
- Mme Marie-Renée METAYER, économat ;
-

Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- Mme Elisabeth MONTADAT, responsable du budget et des finances ;
- Mme Jessica COUCHAUX , adjointe administrative

Article 8 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Enel FAIRFORT, attaché d'administration de l'Etat du ministère de la Justice, référent technique du contrôle interne financier, à l'effet de signer :

- les documents relatifs au recensement des charges à payer et des produits à rattacher dans le cadre du compte de commerce 912 « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire ».

Article 9 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances ;

Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement ;
- M Renaud LASSINCE, adjoint à la cheffe d'établissement ;

- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;

Centre de Détention de Melun

- M Patrick HOARAU, chef d'établissement ;
- Mme Sabine DEVIENNE, adjointe au chef d'établissement ;

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- M Philippe OBLIGIS, chef d'établissement ;
- Mme Mélisa ROUSSEAU, adjointe au chef d'établissement ;

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M Pascal BRUNEAU, chef d'établissement ;
- Mme Nathalie CATALDO, adjointe au chef d'établissement ;
- M Didier MECREANT, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Marilynne BAYE, responsable du budget et des finances ;

Centre de semi-liberté de Paris-la-Santé

- Mme Christelle ROTACH, cheffe d'établissement ;
- M.François TROUFLAUT, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Vanessa PIQUET, responsable du budget et des finances

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M Yves FEUILLERAT, chef d'établissement ;
- M Guillaume GRAS, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances ;

Maison d'Arrêt de Versailles

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement ;
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Anne-Lise MAISONNEUVE, cheffe d'établissement ;
- M Orlando DE OLIVEIRA, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

Maison Centrale de Poissy

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement ;

- Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Fanny VILLENEUVE, responsable des services administratifs et financiers ;
- Mme Fanny LORENTZ ,Directrice adjointe

Centre pénitentiaire sud francilien

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Julie LATOU, adjointe au chef d'établissement ;
- M Medhi BALTHAZARD, responsable du budget et des finances ;

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 10 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaire, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire", par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances ;
- M Thierry VERGEL MORELLO, adjoint à la cheffe du pôle GD et compte de commerce, responsable des cantines ;
- M Yannick KABILE, gestionnaire des cantines ;

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Nadine VILOSA, économat ;
- M Christophe GAUTHIER, économat ;
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économat ;
- M Cyril GIRAULT, économat ;
- Mme Emma PERNOT-PERSILLON, économat

Centre de Détention de Melun

- Mme Suzanne AGNES, économat ;
- Mme Sarah BROSSARD, économat ;
- M Maxime BOKO, économat ;
- M Eric MASDIEU , économat

Centre Pénitentiaire de Fresnes

- Mme Karine MAZOUZI, économat ;
- Mme Aurélie COEZY-APPOLINAIRE, économat ;
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économat ;
- Mme Danièle BUISSON, économat
- Mme Charlotte LEJEUNE-COLOMBAMI, économat
- Mme Jasmine GRAVA, économat

Maison d'Arrêt de Versailles

- Mme Marina MAQUIABA, économat ;
- Mme Aurélie LALAUS, économat ;

Maison Centrale de Poissy

- Mme Fanny VILLENEUVE, économat
- Mme Lydia CHOISI, économat ;
- M Christophe-Franck GESLIN, économat ;
- Mme Annick NAPIERALA, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- Mme Séréna CANVOT, économat ;
- Mme Lygie FRANCILLETTE, économat
- Mme Sylvia SELOUP, économat ;
-

Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Nicole GATIER, économat ;
- Mme Audrey LOYSON, économat ;
- Mme Maygan ARETHAS, économat
-

Centre de semi-liberté de Paris-la-Santé .

- Mme Vanessa PIQUET, responsable du budget et des finances ;
- Mme Jade MESBAH, économat ;
- Mme Myriam HAMDANI, économat,
- Mme Françoise BOURY, économat ;

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M Alain DUVAL, économat ;
- Mme Alexandra RIPOLL, économat ;

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- Mme Joanna TATINCLAUX, économat ;
- Mme Jacqueline PRINCE, économat ;
- M.Zahir CHIKHI, économat

Centre pénitentiaire sud francilien

- M Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat ;

Article 11 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 12 : L'arrêté IDF-2018-75-2018-06-19-022 du 19 juin 2018 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 13 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 02 octobre 2018

Le Directeur Interrégional des services
pénitentiaires de Paris

Laurent RIDEL



Préfecture de Police

75-2018-10-04-002

Arrêté n°2018-00662 accordant délégation de la signature préfectorale à la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France.

Arrêté n° 2018-00662

accordant délégation de la signature préfectorale à la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France

Le préfet de police,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article R*. 122-39 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment le e du 2° de l'article 77 ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France, notamment son article 11 ;

Vu le décret du 19 avril 2017 par lequel M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

Vu l'arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de la cohésion des territoires du 9 avril 2018 par lequel Mme Emmanuelle GAY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est nommée directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (groupe I) de la région Ile-de-France, à compter du 23 avril 2018, pour une durée de cinq ans ;

Sur proposition du préfet, directeur du cabinet ;

Arrête :

Art. 1^{er}. - Délégation permanente est donnée Mme Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France, à l'effet de signer, au nom du préfet de police agissant dans ses fonctions de préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris et dans la limite de ses attributions, tous actes, arrêtés et décisions nécessaires à l'exercice des missions prévues à l'article 11 du décret du 24 juin 2010 susvisé.

Art. 2. - Les actes, arrêtés et décisions prévus à l'article R*. 122-8 du code de la sécurité intérieure pour lesquels Mme Emmanuelle GAY a reçu délégation de signature en application de l'article 1^{er} du présent arrêté sont exclus de la délégation que ~~ce~~ ~~dernier~~ peut consentir aux agents placés sous son autorité, à l'exception des directeurs adjoints, qui peuvent en bénéficier.

Art. 3. - Le préfet, directeur du cabinet et la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Fait à Paris, le **04 OCT. 2018**


Michel DELPUECH

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité